

Catalogue de formation

ADEAR Bouches du Rhône

Organisé par



Financé par



Structure(s)

ADEAR 13 Bouches du Rhône

E-mail :contact@adear13.com

Téléphone : 04.90.55.17.86

Site d'internet : <http://www.adear13.org/>

Adresse : ADEAR des Bouches du Rhône 2 avenue du Colonel Reynaud 13660 ORGON

Les ADEAR sont les Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural, membres de la FADEAR.

Sommaire

Dressage et conduite de chien de troupeau Durée: 1jour(s) Organisé par : ADEAR 13 Bouches du Rhône	Page 4
Utiliser un logiciel tableur pour la gestion de sa ferme Durée: 1jour(s) Organisé par : ADEAR 13 Bouches du Rhône	Page 5
Elaborer son document unique d'évaluation des risques (DUER) Durée: 1jour(s) Organisé par : ADEAR 13 Bouches du Rhône	Page 6
Gestion administrative et financière de ma ferme : quoi de plus simple ? Durée: 2jour(s) Organisé par : ADEAR 13 Bouches du Rhône	Page 7
Les bases de la frigoristerie : travailler avec une chambre froide Durée: 1jour(s) Organisé par : ADEAR 13 Bouches du Rhône	Page 8
Créer son atelier paysan de diversification en poules pondeuses Durée: 2jour(s) Organisé par : ADEAR 13 Bouches du Rhône	Page 9

Dressage et conduite de chien de troupeau

Objectifs de la formation

Consolider les couples maîtres/ses-chiens dans le dressage et la conduite du chien en vue d'une utilisation adaptée à l'élevage de petits ruminants.

Pré-requis

Aucun

Déroulé

Le formateur observe chaque stagiaire avec son chien réaliser l'exercice et peut intervenir si besoin pour en

repréciser des aspects non acquis.

Les stagiaires effectuent à tour de rôle chaque exercice.

Le formateur, après chaque passage, fait un retour à l'ensemble du groupe en

s'appuyant sur les aspects théori-ques

présentés en début de formation.

Moyens matériels : un lot de 5 à 7 bre-bis, des parcs clôturés de différentes tailles et à l'intérieur d'un parc un cer-cle de dressage.

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR 13 Bouches du Rhône

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Non adhérent 140€

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Nos formations ont un coût de

140€/jour. Les agriculteurs (chef

d'exploitation, cotisant soli-daire,

conjoint collaborateur, aide familial), et

les personnes en démarche

d'installation mu-nies d'une attestation

délivrée par le PAI sont pris en charges

par

Plus de renseignements

Allison Lost

contact@adear13.com

ADEAR 13 Bouches du Rhône

ADEAR des Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

Dates, lieux et intervenants

20 oct 2020

Paluds de Noves

09:00 - 17:00 (7hrs)

13550 Paluds de Noves

Didier Fischer, éleveur et formateur en conduite de chiens de troupeau, moniteur Société Centrale Canine

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Utiliser un logiciel tableur pour la gestion de sa ferme

Objectifs de la formation

Maîtriser les fonctionnalités basiques et avancées d'un logiciel tableur dans une logique d'autonomisation.

Enjeux

Vous en voyez l'intérêt mais n'osez pas vous lancer ? Vous en utilisez déjà mais souhaitez : améliorer votre maîtrise du logiciel ? Gagner du temps en automatisant vos outils ?

Pré-requis

Savoir manier un ordinateur Avoir accès à un ordinateur portable

Déroulé

- Rappels sur l'architecture et fonctionnement du logiciel.
- Construction et mise en forme de tableaux.
- Fonctionnalités de calcul sous logiciel tableur.
- Fonctionnalités avancées permettant l'automatisation de calculs.
- Mises en applications sur un exemple de prévisionnel économique.
- Penser un outil tableur adapté à sa ferme.

Nota bene :

Le logiciel libre Open office sera utilisé le jour de la formation, mais des compléments pourront être faits sur d'autres logiciels.

Prévoir 1 à 3h de travail individuel en amont de la journée de formation, avec des possibilités d'appui à distance.

Dates, lieux et intervenants

02 nov 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

Maison des paysans, 2 avenue du colonel
Reynaud
13660 Orgon

Maelig Le Cunff, animateur à l'ADEAR 13

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR 13 Bouches du Rhône

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Non adhérent 140€

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations ont un coût de 140€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche PPP sont pris en charges par VIVEA

Plus de renseignements

Maelig Le Cunff

mlecunff@adear13.com

ADEAR des Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

Apporter un ordinateur portable

Elaborer son document unique d'évaluation des risques (DUER)

Objectifs de la formation

Améliorer la prévention des risques sur son exploitation.

Enjeux

Depuis 2002, la tenue du document unique d'évaluation des risques est obligatoire pour les agriculteurs employeurs de main d'oeuvre (salariés permanents, saisonniers, de service de remplacement, de CUMA, et groupement d'employeurs) et accueillant des stagiaires, des apprentis, des aides familiaux, des bénévoles, et des prestataires de service (vétérinaires, conseiller, ...).

Pré-requis

Aucun

Déroulé

A distance (en visio).

- Évaluation des risques : l'essentiel de la réglementation.
- Construction du document unique d'évaluation des risques : méthodologie.
- Exemple à partir d'un cas concret.

Préparation du DUER par les stagiaires entre les deux séances.

- Travail sur le document unique d'évaluation des risques, que les stagiaires auront préparé entre les deux séances : vérification du contenu.
- Zoom sur l'accueil de travailleurs saisonniers.
- Zoom sur le compte pénibilité
- Prévention vis à vis des problèmes de santé sur l'exploitation agricole.
- Construction du plan de prévention.

Dates, lieux et intervenants

01 déc 2020

09:00 - 12:30 (3.5hrs)

A distance (en visio)

A distance A distance (en visio)

Aurélie Brun, conseillère Prévention MSA

15 déc 2020

09:00 - 12:30 (3.5hrs)

A distance (en visio)

A distance A distance (en visio)

Aurélie Brun, conseillère Prévention MSA

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR 13 Bouches du Rhône

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Non adhérent 140€

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations ont un coût de 140€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche PPP sont pris en charges par VIVEA

Plus de renseignements

Allison Lost

alost@adear13.com

ADEAR des Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

Gestion administrative et financière de ma ferme : quoi de plus simple ?

Objectifs de la formation

Analyser la situation financière d'une entreprise à partir de données financières, et faire des choix stratégiques pour sa ferme à court et moyen terme

Enjeux

Gagnez en efficacité et en autonomie dans la gestion de votre ferme, Partagez l'expérience d'autres nouveaux et nouvelles installé(e)s.

Pré-requis

Répondre au questionnaire préalable pour une formation plus adaptée

Déroulé

1ère journée :
Organiser le suivi administratif et financier sur sa ferme

Les documents qui circulent sur une entreprise agricole

Le vocabulaire et les différents documents comptables,

Organiser le suivi administratif sur sa ferme : rangement, suivi des factures, suivi de trésorerie.

2ème journée :
Prendre du recul sur sa ferme,
Evaluer les stratégies possibles

Analyser des données financières et des documents comptables pour en tirer des informations pertinentes

Calculer et interpréter des indicateurs de viabilité (seuil de rentabilité, taux d'endettement, etc.) et établir un diagnostic de la situation financière de la ferme,

Proposer des solutions, se projeter, peser le pour et le contre des stratégies envisagées.

Dates, lieux et intervenants

04 janv 2021 09:00 - 17:00 (7hrs)	Maison des paysans, 2 avenue du colonel Reynaud 13660 Orgon	Maelig Le Cunff, animateur à l'ADEAR 13
05 janv 2021 09:00 - 17:00 (7hrs)	Maison des paysans, 2 avenue du colonel Reynaud 13660 Orgon	Maelig Le Cunff, animateur à l'ADEAR 13

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR 13 Bouches du Rhône

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 13/01/2020

Tarifs

Non adhérent 140€

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations ont un coût de 140€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche PPP sont pris en charges par VIVEA

Plus de renseignements

Maelig Le Cunff

mlecunff@adear13.com

ADEAR des Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

Les bases de la frigoristerie : travailler avec une chambre froide

Déroulé

A définir

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR 13 Bouches du Rhône

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Plus de renseignements

contact@adear13.com

ADEAR 13 Bouches du Rhône

ADEAR des Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

Dates, lieux et intervenants

01 févr 2021

A définir

A définir

09:00 - 17:00

13

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Créer son atelier paysan de diversification en poules pondeuses

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et sanitaires de base pour créer et gérer un atelier de poules pondeuses en agriculture paysanne.

Pré-requis

Aucun

Déroulé

1er jour

Matin :

Mise en place technique d'un atelier de poules pondeuses et gestion quotidienne : investissements, étapes préalables à l'accueil des poules, arrivée des poules, gestion quotidienne, commercialisation puis réforme.

Après-midi :

Aspects sanitaires, réglementaires, techniques, commerciaux.

2ème jour :

Matin :

Réflexion autour d'un prévisionnel économique et d'un dossier de création d'entreprise sur les statuts sociaux, juridiques et fiscaux relatifs à la création d'un atelier poules pondeuses et sur le montage financier de ce type d'installation.

Après midi :

Visite d'une exploitation.

Dates, lieux et intervenants

11 févr 2021 A définir
09:00 - 17:00 (7hrs) 13 A définir

12 févr 2021 A définir
09:00 - 17:00 (7hrs) 13 A définir

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR 13 Bouches du Rhône

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Non adhérent 140€

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations ont un coût de 140€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche PPP sont pris en charges par VIVEA

Plus de renseignements

Allison Lost

alost@adear13.com

ADEAR des Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

Elisabeth Company, éleveuse de poules pondeuses et poulets de chair dans le 84.

Elisabeth Company, éleveuse de poules pondeuses et poulets de chair dans le 84.